

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 18 JUIN 2025

L'AN 2025, le 18 JUIN, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

**MM. GRZETICZAK, Président, et RAMPENBERG, Vice-Président.
MM. DELHAYE et LIEZ, et Mme MARICOT, Administrateurs.**

**Pouvoirs : M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZETICZAK
M. MUZART, Administrateur, à M. RAMPENBERG.**

**Assistés de : MM. DOURLEN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints.
Mmes MOINAT et PLANCKAERT, Directrices de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Responsable Communication Institutionnelle.**

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZETICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

DESIGNATION D'UNE ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE INFORMATIQUE

Un constat a été fait d'un Système d'Information globalement à l'arrêt :

- peu –voire pas - d'investissement réalisé dans son ERP Score, développé en spécifique, pour le faire évoluer ;
- peu d'investissement fait dans les outils dit « périphériques » à l'ERP et qui répondent à des besoins métiers complémentaires ;
- une organisation fragile, avec le départ récent du responsable SI et une difficulté opérationnelle à travailler avec le GIE – en charge de gérer l'infrastructure SI de l'OPAL.

Dans ce contexte, l'Opal souhaite être accompagné dans la démarche visant à :

- définir la cible fonctionnelle générale pour répondre aux besoins opérationnels des métiers et porter la stratégie de l'entreprise ;
- Intégrer les usages de l'Intelligence Artificielle dans la capacité d'amélioration de la performance opérationnelle des métiers ;
- Identifier et qualifier les scénarios potentiels d'évolution de son système d'information ;
- analyser les avantages, plus-values, impacts et limites des différents scénarios ;
- mesurer le niveau d'adhérence des scénarios à la stratégie et aux enjeux de l'Opal ;
- sélectionner la stratégie la plus adaptée aux enjeux et aux ambitions ;
- formaliser le plan de mise en œuvre de la trajectoire de transformation sélectionnée

Il est proposé au Bureau de prendre connaissance des résultats de cette consultation et de désigner l'A.M.O.

	CRITERE 1 : Prix des prestations (30%)	CRITERE 2 : METHODOLOGIE (30%)	CRITERE 3 : Equipe mise à disposition (40%)	Total
Aatiko -PWC	28,08	30,00	22,64	80,73
Cellance	30,00	30,00	18,55	78,55
Deloitte	28,30	30,00	40,00	98,30

A l'appui des informations complémentaires données, et après échanges, le Bureau, à l'unanimité des votants, désigne le cabinet Deloitte en qualité d'AMO informatique.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

1 - Prix des prestations

Le critère « prix des prestations » noté sur 30 points, sera évalué selon les sous-critères et leur pondération énoncés ci-dessous.

- 1.1-Honoraires (20 pts)*
- 1.2-Frais annexes (10 pts)*

2- Méthodologie

Le critère « Méthodologie », noté sur 30 points, sera apprécié selon les sous- critères énoncés ci-dessous et sur la base du mémoire technique remis par le candidat dans le cadre de son offre :

2.1- Méthode d'Audit (10 pts)

Le sous-critère « Mode opératoire » noté sur 10 points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique du candidat des éléments suivants :

- Cadrage global des risques et de l'environnement relatifs à la mission
- Planning d'intervention

2.2- Modalités de prise en charge du contexte OPAL (05 pts)

2.3- Programme de travail détaillé adapté au contexte du client (07 pts)

2.4-Plan de mission et planification des interventions (08 pts)

3 - Moyens humains affectés à la mission

Le critère « moyens humains affectés à la mission », noté sur 40 points, sera évalué sur l'adaptation des moyens mis à disposition par le candidat

3.1- Composition de l'équipe (20 pts)

3.2- Connaissance et expérience des intervenants (10 pts)

3.3- Volume horaire annuel pour la réalisation de la mission (10 pts).